

LE VOL DES AIGLES

Michèle CHAUVET

CONFÉRENCE DU 30 SEPTEMBRE 2006

Séance publique à Villebon-sur-Yvette

C'est à partir de 1859 que l'émission au type Aigle est envoyée dans tout l'Empire colonial français. Ces timbres-poste carrés aux valeurs faciales et aux couleurs de ceux de la métropole - 1c, 5c, 10c, 20c, 40c et 80c – affranchissent aussi bien le courrier territorial, inter colonial que celui destiné à la France et à l'étranger. Nous les trouvons sur les lettres ordinaires mais aussi, bien que plus rarement, sur les chargées et les recommandées et même sur les imprimés, acheminés par les paquebots français ou anglais et, beaucoup moins fréquemment, par les bâtiments de la voie du commerce.

Bien que les derniers tirages se situent en décembre 1869, les Aigles seront encore présents dans certaines colonies dix ans plus tard.



Novembre 1862 – Lettre de Pointe-à-Pitre (Guadeloupe) pour New York, affranchie à 1F 25 pour un acheminement par paquebot anglais de la Royal Mail Steam Packet Company de Basse-Terre à La Havane via Saint-Thomas (1 shilling en rouge crédité par la Guadeloupe au Post office britannique) . Paquebot américain de La Havane à New York d'où les 10 cents payés par le destinataire.



Mai 1863 – Lettre de Saint-Pierre-et-Miquelon pour Paris, affranchie avec une bande de trois du 10 centimes, oblitérée par le losange muet de Saint-Pierre pour un acheminement par la voie du commerce.



Mai 1871 - Journal réunionnais, de Saint-Denis pour Saint-Denis, affranchi à 2 centimes par paquet de 40 grammes et au-dessous publié et circulant dans la colonie (arrêté du Gouverneur du 29 janvier 1862).